



Département : MAINE ET LOIRE

Commune : CANDÉ

Lotissement "Les Hauts de Meslier II"

PERMIS D'AMENAGER

Plan de composition

LEGENDE :

-  Périmètre du lotissement
-  Accès véhicules imposé avec deux places de stationnement obligatoires
-  Emplacement des branchements (BT, FT, AEP)
-  Place de stationnement sur le domaine public
- Voiture :**
-  Enrobé 0/10 : 150 kg/m²
-  Emplacement poubelles
- Espaces verts :**
-  Plantations et engazonnement

Echelle : 1/500

